

Projet Littoraux et Changements Côtiers – LiCCo INTERREG IVa

Atelier 1 – Val de Saire

18 décembre 2012

Communauté de communes de Saint-Pierre-Eglise

Etaient présents :

AGARD Elodie (Conservatoire du littoral) ; BAMAS Gérard (Ass. Chasse maritime Cotentin) ; BESSON Myriam (FDC 50) ; BRETT Tiphaine (DDTM 50) ; COMOR Michèle (Conservatoire du littoral) ; CORBIN Stéphane (CERReV-UCBN) ; DELEAGE Estelle (CERReV-UCBN) ; DENIAUD Guillaume (Conservatoire du littoral) ; DERRIEN Francis (Maire de Gouberville) ; DIAW Amadou (CERReV-UCBN) ; DUCHEMIN A.M (Cotentin Nature) ; GIMENEZ Fred (Adjoint Cosqueville) ; GRESSELIN Frédéric (DREAL BN) ; ELOUARD Emmanuelle (SyMEL) ; HACQUEBART Pascal (GEMEL-N) ; HERVE Céline (CG 50 (PCET)) ; JANSSENS Anne (adjointe mairie de Fermanville) ; JESTIN Morgane (Syndicat Mixte du Cotentin) ; JUAN Salvador (CERReV-UCBN) ; LE BORGNE Marie-Noëlle (Adjoint Gatteville) ; LECARPENTIER Lucien (Président Cdc St Pierre-Eglise) ; LEYMARIE Régis (Conservatoire du littoral) ; PAGNY Julie (Conservatoire du littoral) ; POTTIER Bernard (Maire de Néville) ; RENARD Claude (CPML 50) ; VIGNERON Eric (DDTM50).

Ordre du jour :

1^{ère} partie : Le moment de la présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique. Animation assurée par Régis Leymarie, Julie Pagny, Guillaume Deniaud (Conservatoire du littoral)

- a. **Le Conservatoire du littoral et le changement climatique : présentation des objectifs du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie**
- b. **C'est quoi le projet LiCCo ? Présentation par Julie Pagny**
- c. **Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud**

2^{nde} partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site
Animation assurée par Salvador Juan (CERReV)

- a **Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux**
- b **Échéances de nos prochains rendez-vous**

Documents transmis préalablement

- Note de présentation du projet LiCCo

Principaux éléments issus des échanges lors de la séance

1^{ère} partie : Le moment de la présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique

M. Lucien. Lecarpentier, président de la communauté de communes (Cdc) de Saint-Pierre-Eglise introduit l'atelier.

a. Le Conservatoire du littoral et le changement climatique par Régis Leymarie : l'objectif du Conservatoire du littoral en s'investissant sur les questions relatives au changement climatique est de partager la connaissance, de s'insérer dans les stratégies nationales (suite du rapport Cousin), et d'engager un processus de constructions de scénarios d'évolution de ce territoire à échéance de 2025 & 2050.

➤ *Pas de remarque de la salle à l'issue de cette présentation.*

b. C'est quoi le projet LiCCo ? Présentation par Julie Pagny (cf. documents de 4 pages téléchargeables sur www.licco.eu)

LiCCo a pour thème le changement climatique, l'évolution du trait de côte, de la biodiversité et des usages (économiques, récréatifs, sociaux...). LiCCo s'intègre dans le programme Interreg IVa porté par l'Environment Agency et coordonné en France par le Conservatoire du littoral sur 7 sites ateliers (2 en Angleterre : la baie de Poole et l'estuaire de l'Exe, et 5 en France : havre de la Sienne, val de Saire, baie des Veys, estuaire de l'Orne, vallée de la Saône).

L'originalité du projet LiCCo est d'allier les expertises naturalistes aux expertises sociologiques et économiques grâce à plusieurs partenaires. L'objectif du projet LiCCo, en organisant ces ateliers est de prendre des décisions avec les acteurs locaux face aux modifications du contexte météo-marin et notamment à l'élévation du niveau marin.

Les démarches en cours sur le territoire du val de Saire s'articulant avec la démarche de LiCCo sont le Schéma de Cohérence territoriale (SCot) du Pays du Cotentin, le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) du Pays du Cotentin notamment le volet adaptation, le Contrat global (Agence de l'Eau Seine-Normandie) et le document unique de gestion (plan de gestion et document d'objectifs Natura 2000 élaboré par le Conservatoire du littoral).

Le partenariat anglais nous permet de remettre en perspectives la gestion intégrée de la zone côtière dans un contexte de changement climatique en Angleterre. L'exemple du Black Hole Marshes sur l'estuaire de l'Axe présente de nombreuses similitudes avec le site du val de Saire via notamment la problématique de gestion des niveaux d'eau. Cette zone humide a été créée pour offrir des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce à la faune sauvage. Un système de régulation de la marée est en place depuis 3 ans. Il permet le passage contrôlé de l'eau de mer dans un sens et une protection contre les inondations par l'eau douce dans l'autre sens. L'Environment Agency, propriétaire de ce marais, a su exploiter les opportunités liées à cette remise en eau partielle : retour biodiversité, tourisme vert (activités, hébergement, restauration, lieu d'accueil pour classes vertes et centre de loisirs, etc.).

Les partenaires anglais seront présents pour exposer leurs outils réglementaires et des exemples concrets d'adaptation, au 2^{ème} atelier LiCCo, à l'automne 2013.

➤ **Remarques à l'issue de cette présentation :**

Pas d'intervention du GEMEL-N sur le secteur intertidal¹ dans le val de Saire : pas beaucoup d'intérêt à suivre le benthos² dans un espace ouvert comme le val de Saire ; taille et configuration du site demanderaient beaucoup d'efforts pour travailler finalement sur des faciès essentiellement sablo-vaseux. Le GEMEL-N croise les données de flore, d'évolution du trait de côte et de localisation des nids des Gravelots à Collier Interrompu (données Symel) pour comprendre l'effet de l'élévation du niveau de la mer sur cette espèce indicatrice du changement climatique.

¹ Zone de balancement des marées

² Organismes vivant en relation étroite avec les fonds subaquatiques

La démarche « Contrat global » de l'AESN est une réflexion intégrant le devenir des marais. Elle a été largement refusée par les membres de la communauté de communes car elle implique des interventions chez des privés, soulève des questions sur la prise en charge financière et semble impacter la démarche du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Mais la réflexion sur les marais est toujours à l'ordre du jour.

Quelle est l'existence légale des nôtres ? Proposition d'aller au-delà de la propriété privée pour faire des interventions sur les ouvrages ayant une utilité pour la communauté.

Le résultat du stage "Adaptation du territoire au changement climatique dans le Cotentin" dans le Val de Saire est accessible auprès du Syndicat Mixte du Pays du Cotentin. Le manque de moyens ne permet pas d'aller plus loin dans la phase de sensibilisation des élus sur tout le Cotentin.

c. Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud (cf. documents en pièces jointes et téléchargeables depuis www.licco.eu)

Objectif : prendre la mesure de la tendance évolutive de ce secteur, sur le littoral et dans le val. La marge d'erreur et l'échelle géographique utilisées sur ces documents ne permettent pas de quantifier l'évolution du paysage. Cet exercice sera proposé lors du 2^{ème} atelier de travail via des documents plus adaptés à ce type d'exercice.

- La présentation d'un poster et d'une animation réalisés avec des documents de différentes époques : cartes anciennes datant du début du XVIII^{ème} siècle ; les cartes de Cassini de la fin du XVIII^{ème} ; les 1^{ères} cartes d'Etat-major du début du XIX^{ème} ; les cartes postales anciennes sont comparées à des photos actuelles prises sous un angle très proche. L'évolution est en général bien visible.
- Une animation est présentée sous forme de films grâce aux photos aériennes datant de l'après-guerre à nos jours. Elle permet de retracer les évolutions du site : paysages, urbanisation, usages,...
- Interprétation des documents historiques : les aléas érosion, submersion, inondation n'ont pas évolué. C'est la notion de vulnérabilité, d'exposition des hommes et de leur activité qui a évolué en s'accroissant au fil du temps. On voit corrélativement au développement de l'urbanisation se construire les ouvrages de défense contre la mer et contre les inondations terrestres.

➤ *Pas de remarque de la salle à l'issue de cette présentation.*

[2^{nde} partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site Animation assurée par Salvador Juan \(CERReV\)](#)

Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux

Objectif : réfléchir aux scénarios d'évolutions possibles de la zone côtière dans un contexte de changement climatique. Dans quelle(s) mesure(s) notre territoire est-il en capacité de pouvoir s'adapter aux évolutions du changement climatique : faisabilités économiques, sociologiques et environnementales. L'objectif final est qu'à l'issue du 4^{ème} atelier en juin 2014 des scénarios d'évolutions, fruits de notre réflexion collective, soient dessinés.

3 questions sont posées pour ouvrir les discussions :

- De quelle(s) façon(s) pensez-vous que le changement climatique peut se manifester dans le val de Saire ?
- Quels sont vos questionnements, vos craintes face aux effets du changement climatique dans le val de Saire ?
- Sur quel(s) point(s) LiCCo est-il susceptible de pouvoir répondre à vos questions d'ici à 2014 ?

➤ Principales remarques issues des échanges :

Quelle(s) priorisation(s) d'intervention face à l'élévation du niveau de la mer ?

- La DDTM gestionnaire du Domaine Public Maritime (DPM) priorise la protection des populations. Ne signifie pas forcément un durcissement du trait côte, d'autres solutions sont à envisager.
- Les villes semblent les secteurs où il est le plus difficile d'accepter l'élévation du niveau marin, car les enjeux présents, les personnes impactées seraient très nombreux. Il serait plus envisageable de laisser faire la mer dans les zones moins peuplées. La solution des enrochements que proposent la plupart des habitants sera de courte durée, il vaut mieux créer des zones humides qui ont un grand intérêt écologique et une fonction de zone tampon face aux submersions et inondations.
- Les propriétaires et agriculteurs qui ont créé des digues pour protéger leurs terres des inondations notamment les marais poldérisés, sont-ils prêts à les laisser envahir par la mer ? A quel prix les maintenir ?
- Malgré la réticence générale des acteurs locaux à évoquer le changement climatique et le repli stratégique, il faut gérer aujourd'hui les zones arrière-littorales.
- Lors des premières submersions la priorité aurait dû aller à l'entretien des nôt et pas forcément à la construction des digues.
- Le PLU de la commune de Fermanville intègre les cartes de submersion de la DREAL. L'approche « risque » est donc présente dans les documents d'urbanisme, ce qui n'est pas sans mécontenter les populations locales qui doivent vivre avec une servitude de plus.
- Les données météorologiques sont des prévisions issues des modélisations de Météo-France : modification du régime des vents, plus de pluies en hiver et moins en été, augmentation de la température d'ici 3 à 6 ans. Seule certitude, les températures augmentent. Les données concernant la hausse du niveau marin font référence à une augmentation de 1 mètre en 2100 soit 3,7 mm/an. Cette hausse dans le val de Saire se répercuterait 100 mètres en arrière des marais maritimes jusqu'aux falaises arrière littorales. Les enjeux en termes d'urbanisme sur ce secteur sont moindres.

Mobilité du trait de côte : un phénomène normal

- La tendance générale est à l'érosion, à l'accélération de l'érosion à la Pointe de Neville, sauf sur la commune de Gouberville, où l'Anse de Gattemare a une tendance à l'engraissement.

Les photos aériennes témoignent de passages répétés de la mer accompagnés d'une baisse de la hauteur des dunes. Le cordon dunaire se fragilise et perd sa fonction protectrice. En 2007, la dune du Hâble faisait 10 mètres de large. Aujourd'hui, seulement 2 mètres séparent les algues déposées par la mer en arrière-dune.

- L'évolution du trait de côte est une chose normale. Mais quelle est la part du changement climatique ?
- Pour le grand public, la prise de conscience du changement climatique a commencé avec la tempête Xynthia mais les populations locales vivent depuis toujours avec la mobilité du trait de côte.

Evolution des usages

- Les pêcheurs plaisanciers ne se sentent pas vraiment inquiets bien qu'ils observent un changement dans les espèces de poissons notamment chez les poissons plats. Depuis 1999, on constate une disparition de certaines variétés. Est-ce lié à un phénomène d'érosion ? On ne sait pas mais s'il y a une modification des fonds il est sûr que des espèces comme la plie et la sole seront touchées.
- La pratique de la chasse sur le DPM se modifiera car les marais arrière-littoraux risquent d'évoluer. Les chasseurs et les espèces s'adapteront face aux submersions, aux modifications à venir sur la zone maritime et arrière-littorale. Cependant les espèces plutôt terrestres risquent de se déplacer en cas de submersion marine. Des tensions pourraient être liées à la perte de gabions, éventuellement au déplacement des espèces terrestres. Il faut penser à installer des gabions flottants pour exploiter le gibier d'eau.

- La situation est tendue avec la population agricole : faut-il protéger les terres agricoles ? Suite à une forte demande sociale, des digues ont été construites pour se protéger et des permis de construire délivrés (après acceptation des services de l'Etat et des élus) mais à long terme ces zones seront menacées.
- Les niveaux d'eau augmentent partout et les problèmes de gestion des eaux se concentrent sur la commune de Cosqueville. Or la gestion doit être faite à l'échelle du bassin versant et des moyens financiers doivent y être alloués.

Quelques solutions envisagées :

- La communication est une clef pour faire comprendre et accepter le phénomène de changement climatique auprès des délégués communautaires. La communauté de communes peut relayer l'information auprès de nos élus dans les conseils municipaux. LiCCo doit se faire connaître localement.
- Une gestion efficace pour maintenir les marais et les activités économiques qui s'y développent est une question à se poser aujourd'hui. Où va-t-on dans les années à venir en terme de gestion ? Comment adapter nos pratiques ? Une réflexion commune lors des sites ateliers nous amènera à une gestion partagée avec des orientations de terrain. LiCCo peut nous faire partager des éléments de connaissance et des aides à la décision. Si à la suite du projet LiCCo rien ne se décide, ce sera d'un commun accord de tous les acteurs locaux.
- La crainte est que les acteurs et notamment élus locaux ne soient pas en capacité de se projeter au-delà de leur mandat. Comment dépasser les frontières administratives, l'échelle des communes, de la communauté de communes ? L'échelle du Pays du Cotentin semble plus adaptée.
- Des opportunités sont à envisager avec la hausse des températures : économiques, touristiques notamment. La vallée de la Saire peut représenter une réserve d'eau pour la ville de Cherbourg dans le futur.

b Échéances de nos prochains rendez-vous

1^{er} atelier - décembre 2012 : notre littoral hier avec présentation du projet, restitution de l'approche historique et définition de vos interrogations ;

2^{ème} atelier – automne 2013 : notre littoral hier et aujourd'hui, avec visualisation de l'évolution : de la côte, du mode d'occupation du territoire et des stratégies de gestion de la zone côtière en France, en Angleterre ;

3^{ème} atelier – février 2014 : notre littoral aujourd'hui, restitution de l'ensemble des expertises techniques et définition de vos interrogations ;

4^{ème} atelier – juin 2014 : quel littoral pour demain? Scénarios prospectifs d'évolutions de la côte et d'adaptations.

Toutes les informations sur le projet LiCCo sont disponibles sur www.licco.eu

En l'absence d'autres points la séance est levée.